

LE PAM : QU'EST-CE QUE C'EST ?



PAM

PÔLE DE COOPÉRATION
DES ACTEURS DE
LA FILIÈRE MUSICALE
EN RÉGION SUD & CORSE



UN RÉSEAU RÉGIONAL
AU SERVICE DE LA
FILIÈRE MUSICALE

PAM

PÔLE DE COOPÉRATION
DES ACTEURS DE
LA FILIÈRE MUSICALE
EN RÉGION SUD & CORSE



PÔLE DE COOPÉRATION DES ACTEURS DE LA FILIÈRE MUSICALE EN RÉGION SUD & CORSE

La vitalité musicale de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur se traduit par de nombreuses **initiatives** portées par une véritable diversité d'acteurs. Le Pôle de coopération pour les Acteurs de la filière Musicale en Région Sud & Corse **fédère** cette filière dans son ensemble.

En effet, les adhérents du PAM représentent **les métiers de la filière musicale dans leur plus grande diversité**, allant de la création à la diffusion, en passant par la production phonographique, l'édition musicale, la distribution, l'innovation - numérique, la formation...

LES ACTEURS REPRÉSENTÉS

Lieux de diffusion - Petites structures de diffusion, cafés-concerts & organisateurs sans lieu fixe - Lieux pluridisciplinaires - Locaux de répétitions - Festivals - Producteurs phonographiques & Labels indépendants - Studios d'enregistrements - Editeurs musicaux, gestionnaires de droits - Producteurs de spectacle - Entrepreneurs de spectacle - Tourneurs, bookeurs - Managers - Ressource, formation, conseil Innovation et numérique - Audiovisuel - Médias - Distributeurs (physique, numérique), Disquaires indépendants, librairies musicales



Spectacle vivant

Musique enregistrée

Édition musicale

Média

Innovation numérique

Formation, conseil

LES OBJECTIFS DU PAM

Animation de la filière

Aide à la structuration professionnelle

Appui aux territoires

Représentation du territoire du
national à l'international

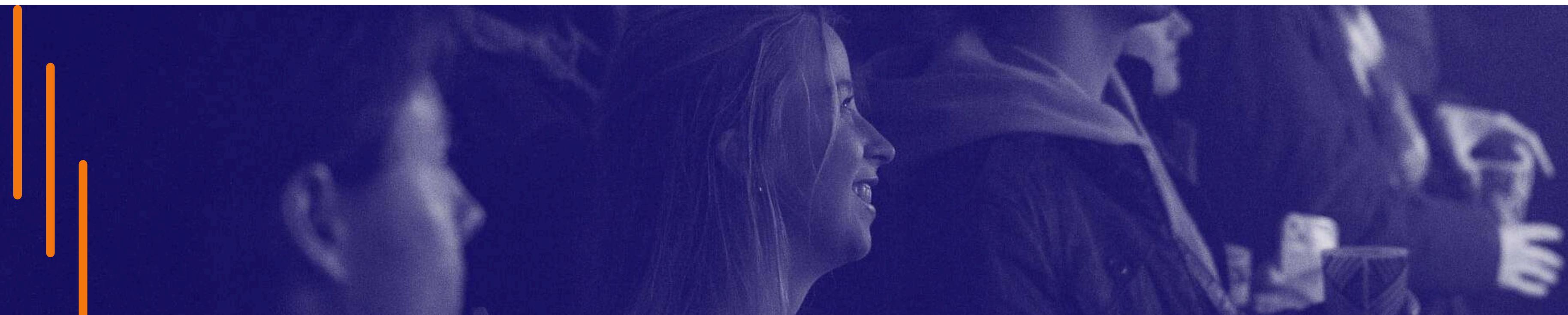
Médiation - Prévention

Développement des publics

Parcours d'accompagnement d'artistes

Coopération régionales,
nationales et internationales

Soutien aux artistes et
opérateurs



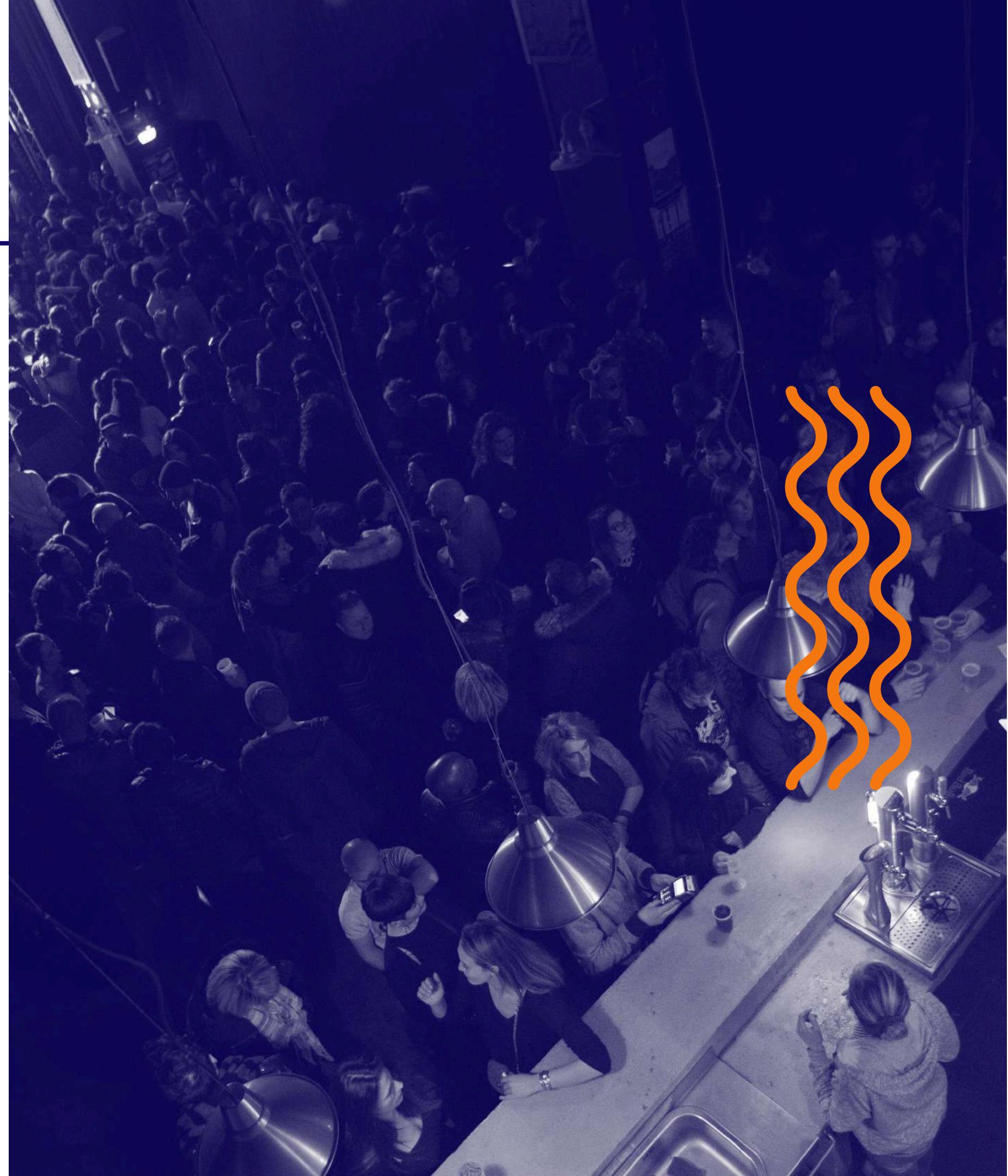
LES MISSIONS DU PAM

Le PAM permet de **désenclaver un ensemble d'acteurs relativement dispersés**, qui à travers le Pôle, se nourrissent les uns des autres.

Globalement le PAM décline son action à travers **des missions d'appui, d'information, d'animation, d'observation, de valorisation et d'expérimentation**. Ainsi, le PAM accompagne les initiatives, les porteurs de projets et participe des politiques publiques. Il expérimente de nouvelles solutions collectives. Il valorise la filière musicale et l'ensemble de l'écosystème créatif sur lequel elle s'appuie.

Sans perdre de vue les finalités suivantes :

Affirmer une culture de la diversité - Structurer de façon démocratique le secteur - Développer l'emploi et soutenir les porteurs de projets - Amplifier les coopérations locales et globales au sein de la filière - Anticiper les mutations politiques, sociales, économiques, artistiques et technologiques.





UN RÉSEAU DE COMPÉTENCES ET PARTENAIRES

Depuis sa création en 2017, le Pôle de coopération des Acteurs de la filière Musicale en Région Sud & Corse se définit comme un « **réseau de compétences** » structuré et coopératif qui cherche à **renforcer la diversité des initiatives musicales** et à **renforcer une culture de la coopération**. C'est un outil de coopération entre acteurs culturels qui permet d'envisager des **mutualisations**, de participer à la **co-construction des politiques publiques** et de valoriser les acteurs dans leurs compétences et leurs complémentarités. Le PAM est missionné par le Conseil Régional Provence-Alpes Côte d'Azur, la DRAC, le Conseil Départemental des Bouches du Rhône et la Ville de Marseille. Il est un soutien au développement national et international des structures et de leurs artistes.

POURQUOI ADHÉRER?

L'adhésion au PAM est ouverte à toutes structures de droit privé ou public portant une **activité dans le champ de la filière musicale en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur** quel que soit leur statut (association, entreprise, coopérative...). L'adhésion au PAM se fait en fonction de l'activité principale de la structure. Cette première entrée a pour intérêt de permettre à notre association d'être représentative de la diversité de notre écosystème.



NOUVEL ADHÉRENT ?



Adhérer au PAM, c'est **adhérer à l'action collective de l'association autour de son projet**. Vous avez décidé de nous rejoindre, merci de nous transmettre votre demande d'adhésion accompagnée des documents demandés. Le dossier est soumis à validation du Conseil d'administration. Dès lors qu'il est accepté, vous pourrez rejoindre notre réseau. Le règlement de la cotisation annuelle finalise le processus.

VOS AVANTAGES ADHÉRENT

Communication des activités des adhérents :

- Communication régulière de vos actualités
 - Newsletter hebdomadaire aux adhérents : actualités, offres d'emploi, infos filière
 - Newsletter mensuelle envoyée à +12 000 pros et institutions (régional, national, international)
 - Relais sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram...)
 - Pour les labels : vos productions mises en avant sur Soundcloud & site (home page)
- Visibilité pérenne de votre structure
 - Site internet :
 - Rubrique « actualités des adhérents »
 - Page « nos adhérents »
 - Catalogue des adhérents distribué lors des festivals, salons et rencontres pro



Rendez-vous réguliers :

- "Apéro conseils" bimestriels
- Groupes de travail
- Forum annuel
- Rencontres territoriales
- Webinaires ponctuels

Possibilité de proposer des artistes en émergence :

- Dispositif Quart2Tour (Tournée en région - Lieux de diffusion et festivals)
- Sélection des iNOUïS du Printemps de Bourges en région

Scènes showcases pro proposées sur des évènements

tel que le MaMA et les Bars en Trans

Rendez-vous conseils selon vos besoins dans le cadre des appels à projets "Contrat de filière"

L'ÉQUIPE



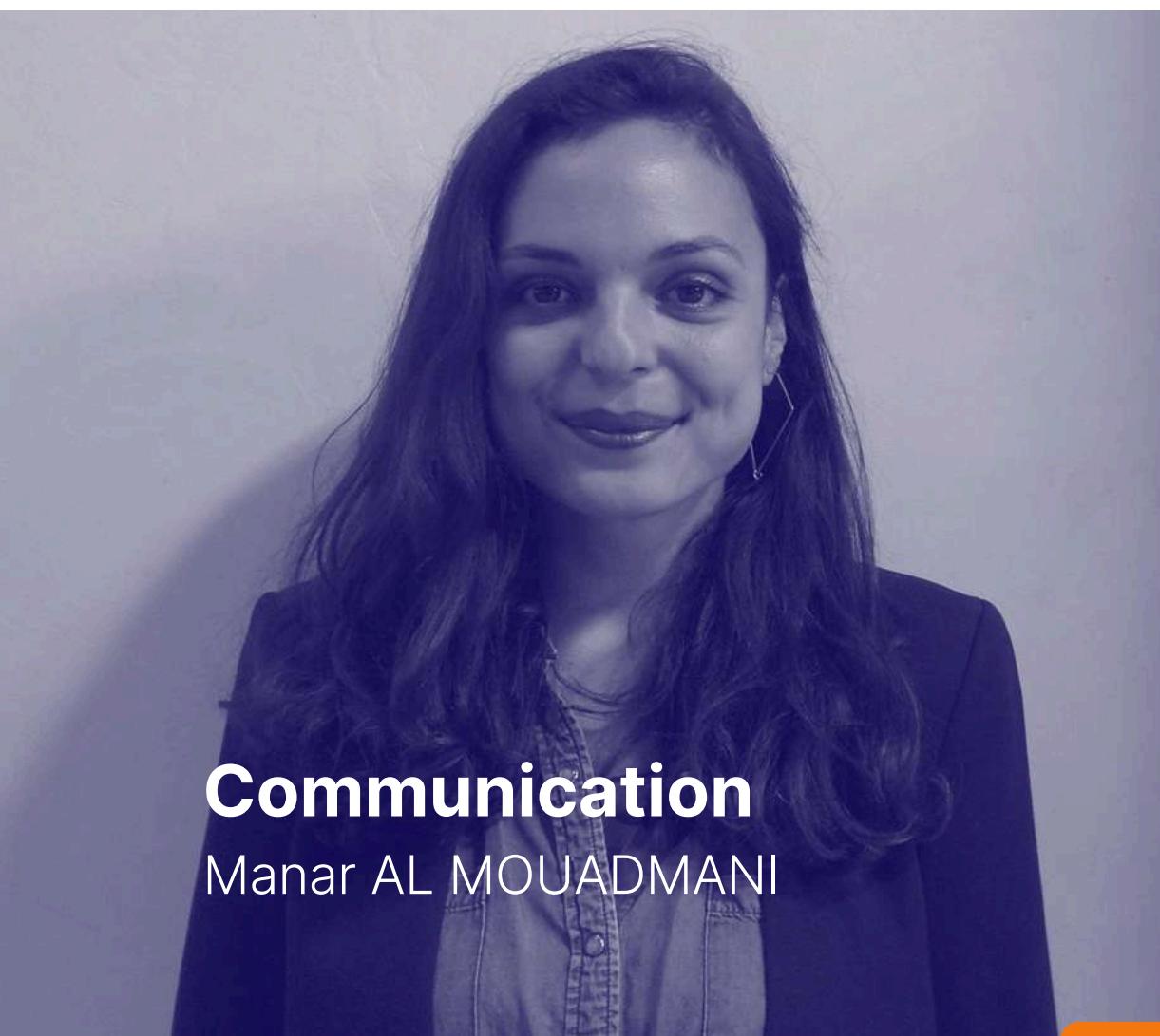
Direction

Olivier GALAN



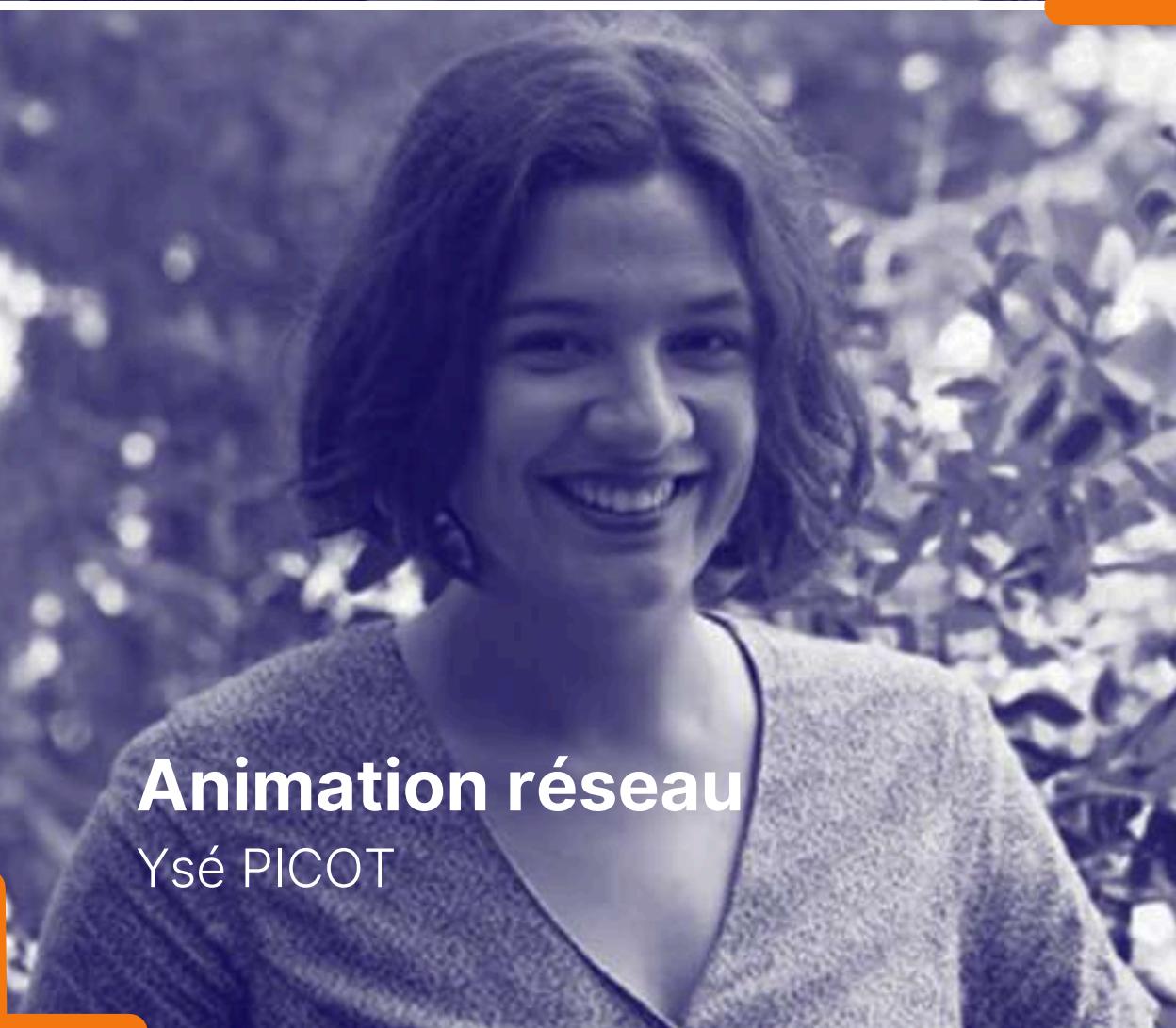
Administration

Eloïse BOSQ



Communication

Manar AL MOUADMANI



Animation réseau

Ysé PICOT



Conseil d'administration

21 membres



Manar AL MOUADMANI, chargée de communication
communication@le-pam.fr | 04 91 52 81 15

Kit com PAM

PAM PÔLE DE COOPÉRATION
DES ACTEURS DE
LA FILIÈRE MUSICALE
EN RÉGION SUD & CORSE

Le **PAM** (Pôle de coopération des Acteurs
de la filière Musicale en Région Sud et Corse)
16 rue du Jeune Anarchasis, 13001 Marseille
www.le-pam.fr | [Instagram](#) | [LinkedIn](#) | [Facebook](#)